

Compte-rendu de l'assemblée générale du 17/10/2017 de la randonnée pédestre

Une quarantaine de personnes était présente à cette assemblée générale qui s'est tenue à la salle de convivialité du complexe sportif.

Le bilan moral de l'année 2017 présenté par le président Maurice Bourdais est satisfaisant quant au nombre d'inscrits à la section locale : 63 licenciés, 44 adultes et 19 enfants, et 47 adhérents.

Les sorties hebdomadaires ont réuni chaque mardi de septembre à juin une trentaine de personnes. Les randonnées dites « relax » proposées les deuxièmes et quatrièmes mardis du mois ont connu un vif succès près de ceux qui souhaitent des distances plus courtes et moins « speed ».

La sortie culturelle du 19/03/2016 à Rennes commentée par Nicole Villeroux a regroupé 28 participants, celle du bord de mer du 21/05/2017 à Granville (Manche) 56 participants, la sortie pique-nique du 27/06/2017 à Pontmain 30 participants. 13 personnes ont participé à la sortie matinale du 18/06/2017 et seulement 6 courageux à la sortie fraîcheur du 05/09/2017 à Origné malgré des conditions atmosphériques peu encourageantes. La journée du 19/09/2017 à Bagnole de l'Orne a retenu l'attention de 30 participants.

Le sentier balisé rouge dit des fours à chaux, avec sa nouvelle section en bordure de Jouanne, a été inauguré le 8 juillet 2017. Une fiche a été éditée par le comité départemental.

Le bilan financier présenté par Francis Juhel est satisfaisant avec 3 340 € de dépenses et 3 655 € de recettes soit un excédent de 315 € pour la saison 2016-2017.

Maurice Bourdais a remercié la municipalité pour l'entretien des chemins et les encadrants hors bureau pour leur contribution à la vie de l'association.

Saison 2017-2018.

Cotisations.

Licence individuelle: 26 €, licence familiale: 52 €, simple adhésion: 18 €.

Projets.

Assemblée générale départementale de la randonnée pédestre à l'Escapade le samedi 3 mars 2018.

Sortie culturelle le 18/03/2018 à Alençon (Orne) commentée par Nicole Villeroux.

Sortie bord de mer le 3/06/2018 au cap Fréhel (Côte d'Armor).

Sortie du matin le 17/06/2018 à Saint Céneré.

Sortie pique-nique le 26/06/2018 à Averton, Les Avaloirs.

Sortie fraîcheur le 4/09/2018 à Changé

Sortie à la journée le 18/09/2018 à La Chatre sur Loir (Sarthe), balade dans les vignes.

Assemblée générale le 14/10/2018.

Covoiturage

La participation au covoiturage reste fixée à 0,04€ du kilomètre arrondi à la dixième de centimes supérieures (ne pas oublier de payer le chauffeur) et l'indemnisation des bénévoles pour les repérages à 0,16 € du kilomètre.

Sécurité et équipement des randonneurs

Le président a rappelé que tous les randonneurs doivent marcher toujours encadrés par " les gilets jaunes " et respecter leurs consignes. Il est impératif que chaque randonneur possède un équipement correct pour marcher dans de bonnes conditions et pour ne pas pénaliser les groupes (chaussures adaptées, bâtons, sacs à dos avec de l'eau et encas et chaussures de rechange par respect des voitures des chauffeurs).

Le nouveau bureau

Président : Jean-Marc Dupuis

Secrétaire : André Dorgère

Trésorier : Francis Juhel

Vice-président : Maurice Bourdais

Secrétaire adjoint : Robert Le Moine

Trésorier adjoint : André Leudière